

**Sujet** :[INTERNET] Enquête publique

**Date** :Fri, 22 Mar 2024 20:17:50 +0100

**De** :Jean Pierre Fabre Perso

**Pour** :[pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr)

M. Le Préfet, M. Le Maire, Messieurs les élus

Il est étonnant qu'un projet soit considéré comme validé par la population alors que les chiffres publiés concernant les réunions publiques préparatoires sont les suivants

C'est un projet qui a été débattu avec 1000 participants lors de réunions durant 4 ans.

Ces chiffres publics témoignent d'un bilan assez faible et d'une participation insuffisante pour un projet se situant entre 120 et 150 millions d'euros :

- 1000 personnes en 4 ans soit 250 personnes par an
- 1000 personnes en 48 réunions 21 personnes par réunion
- 1000 personnes pour 3 lignes 333 personnes
- 1000 personnes sur 209000 habitants (en 2020) soit 0,5 %

Sachant qu'en une seule réunion autour de laquelle il y a eu une communication sérieuse ont été rassemblées plus de 250 personnes et de nombreuses autres n'ont pas pu accéder à la salle`

A cela pour être objectif il faut ajouter les chiffres de la consultation en ligne <https://ieparticipe.lemans.fr/>

224 contributions / 164 participants

Concernant un projet qui engage de façon sensiblement et durable le ville, ses citoyens et ses finances, il serait raisonnable de temporiser, revoir le processus de consultation participatif et solliciter l'avis des manœuvres (et habitants de la métropole) par un referendum local.

Cordialement

Jean-Pierre FABRE